

# Chapitre 7. Une critique en contrepoint des politiques européennes par les quartiers

## Identité translocale juvénile et gentrification à Bruxelles

Joachim Ben Yakoub, Kaoutar Boustani-Dahan,  
Samira Hmouda et Maryam Kolly<sup>1</sup>

Universiteit Gent, Katholieke Universiteit of Leuven  
et Université Saint-Louis – Bruxelles, Pianofabriek,  
Université Saint-Louis – Bruxelles

La plupart des gens ont conscience d'une culture, d'un environnement, d'un pays ; les exilés en connaissent au moins deux, et cette pluralité les rend conscients qu'il existe des dimensions simultanées. Une telle conscience est – pour employer une expression musicale : contrapuntique. Edward W. Saïd, *Culture et Impérialisme*.

### Introduction

Le 7 octobre 2021, le collectif de jeunes Bledarte reçoit « carte blanche » de la part de l'*European Lab*<sup>2</sup> pour débattre au Palais des Beaux-Arts du

---

<sup>1</sup> Ce chapitre est corédigé par un collectif d'auteurs et d'autrices à l'entrecroisement du monde académique et du secteur socioculturel et artistique : Joachim Ben Yakoub (Universiteit Gent), Maryam Kolly (Université Saint-Louis – Bruxelles, Kaoutar Boustani Dahan (Katholieke Universiteit of Leuven, Université Saint-Louis – Bruxelles) et Samira Hmouda (Piano Fabriek, System\_D).

<sup>2</sup> Arty Farty a lancé en 2011, avec le soutien de l'Union européenne, le projet *European Lab*, une plateforme européenne pour pousser l'imagination d'une culture future commune. Il s'agit d'une initiative française définie comme association européenne indépendante qui « milite pour une prise en compte renforcée de la vision culturelle, artistique et créative dans la redéfinition du projet européen ». *European Lab* est

processus de gentrification en cours dans un certain nombre de quartiers de la ville de Bruxelles. Sous le titre *Lieux, culture et gentrification*, la table ronde vise à interroger le rôle que joue, dans ledit processus, l'implantation de lieux culturels au sein de ces quartiers. Deux des membres fondatrices de Bledarte, Maja-Ajmia Yde Zellama et Rojin Ajilan, invitent des interlocuteurs de leur choix pour conduire la conversation sur le sujet : Fatima-Zohra Ait El Maâti, artiste féministe et fondatrice du collectif Imazi.Reine, et Nicholas Kumba, cofondateur du collectif Media & Diversity. Au centre de la rencontre, on trouve des vingtenaires bruxellois de diverses ascendances et localités et diverses institutions.

Bledarte se définit sur Instagram comme une ASBL bruxelloise qui gravite autour des « art, ksara, conférences et autres » ou encore, sur Facebook, comme « *a Women of color Collective from Brussels* ». S'agissant de l'autre collectif bruxellois, Imazi.Reine, il s'autoproclame sur son compte Instagram comme réunissant des « enfants de la diaspora africaine », « radicalement inclusif », engagé dans un féminisme décolonial à travers l'art et motivé par « l'autodétermination et les droits des femmes indigènes ». Dans sa philosophie globale, le Palais des Beaux-Arts se présente comme « un centre culturel européen ancré dans le XXI<sup>e</sup> siècle ». En son sein, le projet culturel Bozar propose une programmation artistique multidisciplinaire dont la vocation est d'« incarner le changement » autour de différents chantiers sociétaux considérés comme majeurs tels que le rapport citoyen à l'urbanité, la diversité et l'inclusion, l'art et le bien-être. L'un de ces chantiers, intitulé « L'Europe comme espace culturel », pose la question de savoir s'il existe un espace européen culturel commun au-delà du marché économique et du projet politique. Pour y répondre, l'activité annuelle *Next Generation Please!* se présente comme une initiative phare. Questionnant la citoyenneté et l'identité européennes, elle réunit des centaines de jeunes Bruxellois (d'écoles et d'associations jeunesse) mis au travail en étroite collaboration tant avec des artistes qu'avec des hommes politiques de différents pays de l'Europe. C'est dans cet élan européen que s'inscrit l'étroite collaboration entre Bozar, Nuits sonores et Arty Farty, créateur de

---

reconnu par les politiques européennes comme une plateforme clé avec une frappe de force convaincante pour rassembler différents acteurs culturels européens dans des dynamiques variées et souvent superposées, par exemple : European Alternatives, Agora Europe, Trans Europe Halles, Culture Action Europe, SHAPE, Re-Imagine Europe, We are Europe et Sphera.

l'*European Lab*, pour la quatrième édition du *European Lab Brussels*<sup>3</sup> et la carte blanche offerte au collectif Bledarte.

Ce chapitre analyse la tension entre, d'une part, la production d'un discours sur l'identité juvénile par l'Union européenne, laquelle modifie le terrain des quartiers précaires de Bruxelles à travers des processus de gentrification culturelle, et, d'autre part, la définition par les jeunes qui vivent dans ces quartiers de leur propre identité spatiale. On montrera comment la spatialité, et particulièrement le local, est un enjeu de pouvoir, un champ de bataille, disputé entre les institutions supranationales et les habitants locaux dont c'est l'environnement de vie. Méthodologiquement, cette contribution combine l'examen de documents officiels produits par les structures européennes avec l'analyse qualitative du discours des acteurs sur le terrain. Les auteurs du chapitre alimentent en outre le texte par leurs ethnographies de terrain antérieures sur les quartiers et les sociabilités juvéniles de Bruxelles (Ben Yakoub, 2014, Kolly, 2018, 2019). La trajectoire du texte va ainsi de la présentation des politiques jeunesse en/d'Europe (de sa genèse à aujourd'hui) – avec un focus sur l'identité et la citoyenneté européennes juvéniles que celles-ci promeuvent – jusqu'à la critique de la gentrification des quartiers bruxellois de la part de collectifs de jeunes prenant part à la vie culturelle, tels que Bledarte et Imazi.Reine. À l'intérieur du feuilleté institutionnel qu'est la ville de Bruxelles, et dont la gestion relève de l'entrecroisement d'une pluralité de niveaux et d'échelles de pouvoirs (européen, fédéral, communautaire, régional et local/communal), notre contribution cherche à montrer les répercussions croisées de ces politiques sur les relations entre l'espace et l'identité dans la vie des quartiers et, « en contrepoint » (Saïd, 1993), à montrer quels regards critiques ses habitants posent sur ces relations. Le concept de la « critique en contrepoint », dont ce chapitre se sert, est défini par le théoricien des *postcolonial studies* E. W. Saïd comme un regard dissonant de la part d'observateurs (ici, les jeunes) qui résistent à des systèmes de pensée essentialisants, et qui sont en position de prendre en compte à la fois le processus de l'impérialisme et celui de la résistance<sup>4</sup>. Le chapitre s'inscrit

<sup>3</sup> *European Lab Brussels* s'est déroulé non seulement au Bozar, mais aussi au C12, un « safe-space où l'art et le clubbing se rencontrent » au centre de Bruxelles, et à La Vallée, « un tiers-lieu artistique » à Molenbeek.

<sup>4</sup> Comme le rappelle Alexis Tadié (2010) : « La critique en contrepoint s'établit d'abord contre. Elle est un dispositif réactif, conçu pour résister aux systèmes de pensée qui essentialisent, nationalisent, systématisent. La pensée contrapuntique émane du rapport

de plus dans la filiation de paradigmes qui priorisent la capacité qu'ont les acteurs à théoriser le social (Garfinkel, 2007, Latour, 2007). Enfin, et ce point est lié au précédent, notre traitement s'inspire des études postcoloniales de l'espace (en l'occurrence, de l'approche postcoloniale de la gentrification) dans la continuité des lectures endogènes proposées par les jeunes eux-mêmes sur notre terrain d'étude. La catégorisation des « Autres en Europe » (Alarcon-Henriquez *et al.*, 2011) fait l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs qui traitent des questions d'appartenance et d'identité. Mais que se passe-t-il lorsque ces Autres, constitués trop souvent en (seuls) objets de recherche (via des appellations telles que, par exemple, celle de « groupes minoritaires ethnoculturels ») revendiquent la position d'un Soi constituant, à partir de collectifs politisés de jeunes autonomes décoloniaux, féministes intersectionnels, et à travers un discours étayé par des théories critiques sur la justice spatiale ?

La première partie du chapitre restitue la politique européenne en matière d'identité culturelle juvénile. Dans la deuxième partie, les auteurs font émerger une lecture contrapuntique formulée par les collectifs de terrain à l'encontre de la gentrification (une gentrification qui y est facilitée par l'implémentation de nouveaux lieux culturels). À travers ce double mouvement – la description des politiques jeunesse en/d'Europe et celle de la critique en contrepoint –, nous espérons dans le premier temps répondre à la question : en quoi les institutions européennes sont-elles à l'origine d'une construction normative de l'identité juvénile, dont découlent nombre de programmes d'action et de financement locaux à destination des quartiers à indices socioéconomiques faibles de Bruxelles ? Le second temps est alors dédié à la question corollaire : en quoi et comment les jeunes des quartiers construisent, à leur tour, des revendications de justice spatiale, un mode d'autodéfinition et d'habiter qui conteste le contenu définitionnel de l'Europe des institutions ?

---

personnel de Saïd à la culture : il s'agit pour l'observateur critique, de prendre en compte à la fois, simultanément, le processus de l'impérialisme et celui de la résistance. » Pour un approfondissement théorique de la lecture en contrepoint, voir aussi Ben Yakoub (2018).

## 1. Les politiques jeunesse en/d'Europe

### 1.1. Genèse d'une politique européenne de la jeunesse

Les politiques européennes tendent depuis leur institution à tenir compte de la place des jeunes dans la société, mais il faudra attendre 1997 pour qu'une réflexion transnationale sous la forme d'une vaste enquête se concrétise sur la définition du vocable « jeunes » et sur le contenu d'une politique de la jeunesse<sup>5</sup>. Au sein des institutions et en particulier de la Commission européenne, les interpellations au sujet des jeunes sont nombreuses dès l'intégration européenne (Belot, 2000, Loncle, 2003, 2008). Comme le note Ludivine Bantigny (Bantigny, 2010, p. 144), « [i]l s'agit de les former sur l'Europe, de les façonner à son identité » plutôt que de les considérer comme des acteurs en tant que tels. L'objectif est de légitimer le projet européen en montrant son intérêt aux yeux des jeunes comme garant de la démocratie et de la paix. Cela ressort notamment dans un discours de Paul-Henri Spaak, homme politique socialiste belge considéré comme l'un des fondateurs de l'Europe, discours tenu dans le cadre de la campagne européenne pour la jeunesse (1951-1958) précédant l'adoption du traité de Rome : « [L]a jeunesse d'Europe souhaite que notre continent s'unisse, que tous les jeunes puissent y vivre fraternellement et que l'Europe unie, par la force qu'elle représentera demain, devienne un puissant ferment de paix » (Spaak, cité par Bantigny, 2010, p. 161). Il était donc légitime, suivant Spaak, de lancer rapidement le projet européen parce que les jeunes le soutenaient.

C'est seulement dans les années 1980, à la suite de la crise économique, que les jeunes deviennent « l'objet » d'actions concrètes au-delà des discours (Bantigny, 2010, Eberhard-Harribey, 2002). Le programme Erasmus voit ainsi le jour en 1987. Il est complété par d'autres actions ponctuelles centrées sur l'insertion et la formation professionnelle des jeunes en vue de renforcer la compétitivité du marché du travail européen. Dans le traité de Maastricht, un article inclut par exemple la nécessité de « favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs » (Boetzelen, 2017). Parallèlement, l'attention portée aux jeunes se confirme dans les sondages Eurobaromètres dès leur lancement en 1970<sup>6</sup>. Le mot d'ordre est d'« investir dans notre

<sup>5</sup> [http://ec.europa.eu/youth/youth-policies/doc1705\\_en.htm](http://ec.europa.eu/youth/youth-policies/doc1705_en.htm), consulté le 29/05/2022.

<sup>6</sup> Eurobarometer – Public opinion in the European Union (europa.eu).

jeunesse ». Cette stratégie actualisée pour la période 2019-2027 s'intitule à présent *Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes : une nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse* (Commission européenne, 2018a). À nouveau, l'idée apparaît que « la politique de la jeunesse peut contribuer à concrétiser la vision d'un continent où les jeunes peuvent saisir les occasions qui se présentent et promouvoir les valeurs européennes » (*Ibid.*).

L'UE envisage la question de la jeunesse à travers deux prismes. D'une part, les jeunes sont perçus comme un groupe aux besoins spécifiques liés entre autres à la formation et à l'insertion sur le marché de l'emploi. Les institutions européennes développent des programmes spécifiques à destination de cette catégorie d'âge<sup>7</sup>. D'autre part, il s'agit pour la Commission de s'assurer que les jeunes s'engagent en faveur de l'UE, dans la mesure où ce sont des citoyens en cours de formation politique. L'objectif est de les autonomiser, mais aussi de multiplier les rencontres pour s'assurer qu'ils puissent « devenir des citoyens actifs, des acteurs de la solidarité et du changement positif pour les communautés en Europe inspirés par les valeurs et l'identité de l'UE » (Commission européenne, 2018a, p. 3). D'après Céline Belot, pour la Commission, « s'intéresser aux jeunes, leur offrir la possibilité de se définir comme des citoyens européens, c'est s'assurer de disposer dans le futur de citoyens ouverts aux questionnements européens et dont l'horizon politique ne se limite pas au contexte national » (Belot, 2000, p. 3).

Les compétences politiques concernées traversent aussi la stratification des niveaux de pouvoir et se retrouvent aux niveaux local, régional, national et transnational. La question de la jeunesse est abordée sur le plan des aspirations transversales, des objectifs politiques et des mesures de performances et d'intégration socioéconomique (Williamson, 2011). Un principe directeur affirme en outre que les jeunes doivent être impliqués dans les décisions relatives aux mesures et actions qui les concernent, que ce soit dans la phase de planification, des évaluations ou de la mise en œuvre elle-même – principe pensé dans une optique globale de facilitation de la transition à l'âge adulte. En termes d'objectifs généraux<sup>8</sup>, il s'agit d'abord de créer, pour tous les jeunes, une

---

<sup>7</sup> Emploi des jeunes – Consilium (europa.eu).

<sup>8</sup> Voir Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse | European Youth Portal (europa.eu).

égalité des chances dans l'accès à l'éducation et au marché du travail et, ensuite, de favoriser chez eux la citoyenneté active.

L'irruption de la crise économique et financière en septembre 2008 – et celle de la dette souveraine qui a suivi – a fortement impacté l'UE sur les plans social, économique et politique, avec une atteinte plus accentuée sur les groupes fragilisés, dont les jeunes issus des milieux socioéconomiques défavorisés (Mercenier, 2019, pp. 14-17). Le fossé en termes d'égalité des chances dans l'accès à l'éducation et à l'emploi s'accroît alors. Plusieurs États membres reçoivent des aides financières et se voient contraints de mettre en place des réformes structurelles sans précédent, fragilisant en cela les secteurs dits non essentiels tels que les secteurs socioculturels et artistiques (Trauner, 2016). Dans le document précité *Nouvelle stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse* paru en 2018, les rapports des jeunes à l'UE sont envisagés à un moment où la société doit faire face à des défis à la fois démographiques, socioéconomiques, technologiques, sécuritaires, démocratiques, informationnels et environnementaux.

Avec la progressive extension des compétences de l'UE, dont les conséquences sont directes sur la vie des citoyens et donc des jeunes, la question de la légitimité de l'organe supranational se pose dans les débats médiatiques et sociaux (de Wilde, 2012). Émerge alors la question de savoir comment les citoyens perçoivent et évaluent les institutions européennes.

## 1.2. Le temps de l'évaluation

La littérature mobilisée dans ce chapitre souligne un manque de cohérence des politiques à l'égard des jeunes tant entre les États de l'UE eux-mêmes qu'entre les États et les institutions de l'UE. On avance deux raisons à cette incohérence. Premièrement, il n'existe pas de consensus pour définir la « jeunesse », ce point constituant d'ailleurs un problème récurrent dans toutes les discussions puisqu'il ne s'agit pas d'une catégorie définitive ou homogène (Bourdieu, 1980, Mauger, 2001). Deuxièmement, la jeunesse constitue une chasse gardée dans les portefeuilles ministériels, bien que marginale pour la plupart des compétences. La dynamique s'est encore accélérée avec la *Stratégie de l'UE pour la jeunesse* (Williamson, 2011) et la rédaction de *Jeunesse en mouvement* en septembre 2010. Les discours vantent cette fois-ci

une approche novatrice dans les contenus, impulsée par la publication du *Livre blanc* de l'UE sur la jeunesse et de sa *Stratégie de l'Union européenne pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser* (Commission européenne, 2001, 2009), puisqu'ils reposent maintenant sur la consultation et la participation directe de jeunes, d'organisations spécialisées sur la question de la jeunesse, et de spécialistes à l'échelle transnationale et européenne. Les bases de ce qui sera ensuite appelé le « triangle magique » de l'élaboration des politiques de la jeunesse (Milmeister, Williamson, 2006) sont jetées, associant politique de la jeunesse, recherche sur la jeunesse et données pratiques. Les recherches démontrent également que le processus démocratique qui guide la formation d'organisations locales, nationales et internationales pour la jeunesse lèse certaines catégories de jeunes, souvent les plus exclus et les plus défavorisés. Rappelons-nous à ce stade que les objectifs premiers de la politique de la jeunesse étaient de réduire les inégalités d'accès à l'éducation et à l'emploi (dont la poursuite aurait dû en outre se concrétiser par un ciblage des catégories sur des sujets particuliers : consommation de substances nocives, handicap ou exclusion du marché du travail). Or, dans le récent *Livre blanc sur l'avenir de l'Europe*, la Commission (2017b) fait remarquer que « pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, il existe un risque réel que les jeunes adultes d'aujourd'hui connaissent une existence moins aisée que leurs parents. L'Europe ne peut pas se permettre de perdre le groupe d'âge le plus instruit qu'elle ait jamais eu et laisser les inégalités entre générations condamner son avenir ». En novembre 2018, il est en effet estimé que 15,2 % des jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi au sein de l'UE. Les recherches montrent également que le processus démocratique qui guide la formation d'organisations locales, nationales et internationales pour la jeunesse lèse certaines catégories de jeunes, souvent les plus exclus et les plus défavorisés (Williamson, 2011).

Selon les statistiques de l'Union européenne, la part de la jeunesse dans la population devrait passer de 20 % à 15 % en 2050. Bien que pourvus de beaucoup d'atouts, les jeunes Européens se heurtent aujourd'hui à des situations complexes marquées par l'échec scolaire, la pauvreté, le chômage ou encore l'exclusion. Le taux de pauvreté des jeunes de 18-24 ans, c'est-à-dire la proportion de personnes vivant avec moins de 60 % du revenu médian, atteint 20 % en 2007. Le sentiment de déclassement et de précarité est largement partagé parmi les jeunes

Européens. Fait connexe ou conséquence de cette situation selon les pays, la jeunesse européenne est marquée par une autre évolution forte : l’allongement de la durée dans la vie active. L’entrée dans l’âge adulte est plus tardive et les contours de celle-ci sont moins clairement définis.

Si le discours européen présente enfin les jeunes comme une « ressource » susceptible de contribuer à la résolution des problèmes existants, certains chercheurs notent que ce vœu est peu mis en pratique. Patricia Loncle et Virginia Muniglia font remarquer que « dans la plupart des pays européens, l’image de la jeunesse comme ressource est faiblement investie par les politiques qui concernent l’éducation, la formation, la protection sociale et l’accès au marché du travail » (Loncle, Muniglia, 2011, pp. 120-127). Claire Wallace et René Bendit rappellent à cet égard que l’UE n’a pas de capacité à agir sur des problèmes centraux affectant les jeunes tels que les politiques liées au chômage (Wallace, Bendit, 2009). Toutefois, ceci n’a pas empêché que, dans le contexte de crise économique et financière de 2008, l’eupéanisation de la politique de la jeunesse se soit intensifiée dans les domaines de l’éducation et de l’emploi – malgré des compétences européennes toujours limitées – comme le relève Minna Nikunen par ses analyses des discours de documents du gouvernement finlandais et de l’UE (Nikunen, 2016).

### **1.3. La promotion de l’« identité européenne » et le levier institutionnel du local**

Les lacunes identifiées dans le point précédent donnent lieu, de la part des politiques de la jeunesse, à une emphase mise, d’une part, sur les questions de citoyenneté par le développement de projets destinés à faire accepter l’idée de l’UE comme un champ d’opportunités socioéconomiques et, d’autre part, sur l’attachement à la culture et à l’identité européennes<sup>9</sup>. Concrètement, le développement stratégique qui accompagne ces nouvelles catégories d’actions se traduit, entre autres, par le financement de projets socioculturels à l’échelle locale capables de soutenir les mêmes objectifs. Ces financements sont souvent importants comparativement à ce à quoi peuvent prétendre les projets sur le plan local, régional et national.

<sup>9</sup> Voir en particulier le document : *Renforcer l’identité européenne par l’éducation et la culture* (Commission européenne, 2017a).

En outre, ces politiques sont remises en question pour ce qu'elles génèrent comme résultats par rapport aux objectifs initialement définis, voire même sont accusées d'être instrumentalisées (Becquet, 2007, 2011, 2012, 2014, 2017, 2018). En effet, les critères d'accessibilité à ces financements opèrent une sélection sur la base des capitaux sociaux, culturels, intellectuels et économiques, ce qui accentue les inégalités d'accès aux financements publics connus sur le terrain<sup>10</sup>. Indépendamment de ces limites, les politiques européennes identifient les personnes de terrain comme la passerelle nécessaire entre le savoir et la pratique en vue de concrétiser les aspirations de la politique publique (Williamson, 2011). Que le travail soit rémunéré ou bénévole, l'efficacité de la première ligne repose sur une pratique de terrain. Il s'agit d'avoir une compréhension de la manière dont on peut produire un impact positif dans un contexte donné et, surtout, de la « clientèle » à laquelle ces politiques s'adressent. Cela nécessite des stratégies de formation assorties qui dotent les personnes de terrain des connaissances, des capacités et des compétences requises. Sur le terrain, les personnes qui travaillent avec des jeunes doivent naviguer entre des pressions et des priorités souvent contradictoires. Dans bien des cas, le risque pour les intervenants jeunesse est alors de se retrouver paralysés par l'instrumentalisation d'État en se sentant incapables de faire des concessions réalistes à des positions idéalistes. Ou encore : en répondant aux souhaits exprimés par les jeunes sans considération assez réfléchie des vrais besoins. Cette problématique n'est pas inhérente aux politiques européennes, mais elle est accentuée par le niveau de dépendance que génère la masse importante de financements européens dont peuvent bénéficier les organisations par le truchement d'appels.

Nous renvoyons au travail de Valérie Becquet susmentionné qui a étudié en profondeur la question de l'instrumentalisation de la « citoyenneté » dans les politiques françaises d'éducation et de la jeunesse. Elle réalise à cette fin une typologie détaillée des dispositifs, laquelle semble convenir au contexte belge et plus spécifiquement bruxellois. Il est opportun de relever la conclusion de son analyse : « C'est principalement la récurrence des "crises" – qu'il s'agisse de violences scolaires ou urbaines,

<sup>10</sup> Nous tirons cette analyse de notre propre pratique. Kaoutar Boustani Dahan, coauteure de ce chapitre, aide régulièrement des organisations de terrain à comprendre les dispositifs de soutien financier et remarque une nette différence dans la capacité de répondre aux critères de sélection entre les publics défavorisés et plus favorisés, qu'il s'agisse de l'aide à l'action sociale à destination des jeunes, ou encore d'aide à l'entrepreneuriat.

de mobilisations juvéniles, d'expressions individuelles ou collectives qui perturbent le fonctionnement des institutions, d'identités ou de pratiques professionnelles, etc. – qui semble accompagner la référence aux différentes dimensions de la citoyenneté. Ces crises sont traduites en demandes qui émanent d'acteurs aux positions, aux intérêts et aux attentes hétérogènes, voire incompatibles. » Suivant l'auteure, toujours, le fait que le traitement de la demande s'accompagne du discours de « nouveauté » est en outre un élément notable dans les discours publics. Ces deux éléments, poursuit Becquet, remplissent à la fois des fonctions politiques – à travers l'affirmation d'un changement ou d'une rupture – et une fonction axiologique à travers la réaffirmation de principes et de valeurs communes. Ils sont censés témoigner au moins symboliquement de l'efficacité des pouvoirs publics dans la prise en charge des problèmes et faits sociaux identifiés. Les jeunes traversent ces courants comme une sorte de terrain d'appropriation pour faire leurs propres expériences juvéniles de citoyenneté (Loncle *et al.*, 2012). Mais ce que suggère cette littérature, c'est qu'il reste à évaluer les effets à long terme de ces dispositifs sur le rapport à la citoyenneté à partir des vécus juvéniles et de ce qui s'opère en termes d'appropriations concrètes.

Au terme de cette première partie du chapitre dédiée à l'analyse des documents officiels produits par les structures de l'Union, force est de constater que la construction et la promotion d'une identité et d'une citoyenneté juvéniles européennes sont des enjeux de taille. On a pu en outre observer à quel point le levier de l'action locale est un outil de promotion et d'implémentation de cette norme identitaire européenne, définie par les institutions. Dans la partie suivante, l'objectif est de faire émerger la critique qui s'élabore, à l'échelle locale, par les jeunes habitant dans les quartiers, et ce, dans le contexte d'une ville telle que Bruxelles qui subit les effets croisés des politiques publiques – européennes, mais aussi nationales et infranationales – sur les relations espace/identité, à travers le processus de gentrification culturelle. En quoi les jeunes politisés des quartiers énoncent-ils ce qu'Edward Saïd appelle une lecture contrapuntique, en observateurs critiques de ces effets dans leur lieu de vie, en baromètres des processus simultanés de domination et de résistance ? En quoi la carte blanche à Bozar mise en exergue en tête de ce chapitre peut-elle être analysée comme un contrepoint aux politiques européennes ?

## 2. La gentrification comme néocolonisation

### 2.1. Le « quartier » des jeunes, au sein de l'agencement des échelles spatiales à Bruxelles

Bien que l'Union européenne, la Région de Bruxelles-Capitale, les dix-neuf communes bruxelloises et la Région de Bruxelles-Capitale jouent conjointement un rôle dans la vie culturelle de la capitale, les politiques et les institutions culturelles bruxelloises sont principalement divisées selon des lignes monoculturelles communautaires francophones et flamandes. Et bien que ces Communautés se partagent le territoire commun de Bruxelles, il résulte de cette situation un effet de dédoublement de l'offre culturelle, structurée, donc, par la division communautaire entre la Commission communautaire flamande et la Commission communautaire française, qui crée une bataille pour l'âme des riverains bruxellois. À qui appartient Bruxelles ? Si ce système institutionnel est historiquement divisé entre deux communautés et, parallèlement, entre deux imaginaires culturels opposés (Genard *et al.*, 2018), nous verrons que peu de Bruxellois de descendance maghrébine se définissent comme Flamands ou Wallons, voire, et même, que ces appellations d'échelle communautaire ont plus une connotation étrangère et indésirable, en particulier celle de *Flamand* renvoyant dans le jargon juvénile des quartiers à des déclinaisons du « dominant » (Kolly, 2012, 2019, Mazzochetti, Jamouille, 2011). Une des dernières exceptions à cette fragmentation institutionnelle est Bozar, un dinosaure fédéral dans le paysage culturel contemporain dans la capitale de l'Europe.

À un niveau supranational, on l'a vu, l'Union européenne produit un discours institutionnel sur l'identité européenne des jeunes. Les institutions européennes ont la volonté de forger une norme identitaire *top down* à partir de programmes mobilisant le principe de « citoyenneté européenne ». Cette norme a un fort impact dans les différents cadres nationaux intraeuropéens – et notamment à Bruxelles en Belgique –, en ce qu'elle est puissante dans ses effets symboliques, mais aussi matériels. En effet, elle conditionne des financements substantiels sur le terrain culturel et artistique, entre autres à travers des outils d'action locale au sein du tissu associatif socioculturel. Cet impact se traduit par des effets pervers involontaires sur le terrain (qu'a mis en lumière l'évaluation des politiques publiques), principalement des effets de sélection qui laissent à la marge une série d'acteurs n'ayant pas la

possibilité de mobiliser le capital socioculturel et intellectuel *ad hoc* : les jeunes des quartiers urbains plus précarisés.

Or, et bien que les incertitudes soient nombreuses quant à leur avenir, ces jeunes ont des modes d'investissement dans la ville et font exister des espaces d'expression qui sont un champ politique à part entière. Plus ou moins radicaux, construits ou créatifs, ces espaces d'investissement et d'expression se situent à l'échelle microlocale et sont (souvent) dans le hors-champ de l'institutionnalisé *stricto sensu*. C'est en effet dans la perception et les usages concrets de l'espace local qui les environne qu'il faut comprendre l'engagement juvénile dans l'espace public à partir d'une compréhension qu'on dira « écologique » : dans l'acception de l'écologie urbaine (éloignée d'une approche plus classique habermassienne de l'espace communicationnel formel), l'espace public prend un sens spatial/urbain (McKenzie, 1979, Joseph, Grafmeyer, 1979) qui s'incarne plus dans des lieux proches et accessibles que dans les lieux très institutionnalisés comme les urnes, les partis politiques, ou encore les institutions culturelles. Le registre expérientiel et l'enracinement dans un environnement de proximité fondent ainsi chez les jeunes l'identité sociospatiale (Cefaï, 2012, Hennion, Monnin, 2020, Bacqué, Sintomer, 2011, Bacqué, Rey, Sintomer, 2005) et en ce nouveau sens : l'identité politique. En interrogeant la place des classes populaires et les dynamiques de gentrification urbaine, une littérature anglo-saxonne rend visible l'importance des localités pour aborder les thématiques de l'appartenance, des inégalités spatiales ou encore de la mémoire et de l'histoire collective (Butler, Watt, 2007). Les lieux investis définissent de nouvelles formes de divisions sociales (Parker *et al.*, 2007), mais fonctionnent également comme des éléments centraux dans le processus de formation de l'identité individuelle et collective, puisqu'ils se retrouvent au cœur du sentiment d'inscription dans une communauté urbaine. À l'aune de ce faire-communauté à l'échelle locale, ne pas participer aux élections ou ne pas s'impliquer dans les programmes de participation ne doit pas porter à conclure à l'inaction politique. Pour les jeunes, les poches urbaines et les territoires plus ou moins enclavés de Bruxelles où leurs vies s'ancrent au quotidien sont ces lieux investis. La notion de « quartier » traduit cette vision et est ainsi véhiculée dans la bouche des jeunes dans son sens d'écosystème, c'est-à-dire au sens d'un milieu où prévalent des conditions matérielles à l'origine d'exclusions systémiques, mais également à la source de mécanismes

de résilience : relégation spatiale, décrochage scolaire, discriminations à l'emploi et au logement, économie illégale, quadrillage sécuritaire, mais aussi solidarité dans l'interconnaissance dense et souci du collectif, jargon propre témoignant d'une conscience critique tant des inégalités que des réalités d'entre-deux, savoir-faire artistiques urbains, système de la débrouille (Kolly, 2019).

À la lumière des autolabellisations que construisent les collectifs de jeunes Bruxellois tels que Bledarte ou Imazi.Reine (présentés en ouverture de ce chapitre), on peut de plus constater que ce n'est pas tant la reconnaissance (multiculturelle) qui est un ressort de la construction d'identité juvénile dans les quartiers, mais plutôt ce qu'on appellera ici le refus décolonial d'une gentrification des espaces et des identités urbains – terminologie exprimée tantôt de façon très explicite, tantôt seulement implicite. Imazi.Reine fait référence à l'appartenance à la terre et l'histoire maghrébines via le renvoi à l'amazighité tout en se revendiquant du féminisme décolonial. Bledarte s'attache au lien inséparable avec le village des ascendants par le nom collectif choisi et dit œuvrer pour une « décolonisation de la nightlife ». La politisation décoloniale des nouvelles générations engendre une forme d'internationalisation des identifications. À travers les références au cadre de vie urbain et à la notion de « quartier » ou avec les pratiques artistiques engagées, ces collectifs fabriquent l'idée de la ville (« BX ») en tant qu'ensemble d'invariants (autour des exclusions et des solidarités systémiques dans un microcosme local urbain), mais cette idée homogénéisante cohabite avec celle, inverse, de variétés de localités (« 1090 », « 1040 », « 1180 », codes postaux des communes bruxelloises). On peut qualifier de « translocal » (Brickell *et al.*, 2011) cet ADN des quartiers urbains. Dès lors, le « quartier » est à la fois un et multiple, le local est spécifique, mais comparable d'une localité à l'autre, enfin, il est connecté (à différentes localités au Maghreb en ce qui concerne les collectifs bruxellois abordés). Doublement paramétré, le « quartier » est supra et infranational, en deçà et au-delà de la Nation, suivant la condition de marginalisation intranationale ainsi que la démarcation (post)coloniale entre le Sud et le Nord global. La « translocalité » peut alors être comprise comme un processus qui relie divers espaces, fait circuler différentes pratiques artistiques, mais aussi des théories critiques.

L'étude de Céline Teney et Laurie Hanquinet intitulée *Lieux et identités, la complexité des sentiments d'appartenance des jeunes Bruxellois*

(2015) construit le distinguo entre le groupe des jeunes d'origine européenne d'une part et, d'autre part, celui des jeunes d'origine non européenne dans la capitale belge à partir des critères de la langue maternelle et du pays de naissance de la mère<sup>11</sup>. L'enquête parvient à une conclusion rejoignant ce qui précède : elle conclut au caractère significatif de l'échelle spatiale locale en termes d'identification pour les jeunes des quartiers plus précarisés de Bruxelles, où il y a une surreprésentation des descendants de migrants. Selon Teney et Hanquinet, le quartier procure, conformément à ce qu'on a déjà soulevé, le sentiment d'appartenance le plus fort à partir d'un attachement aux lieux proches, connus, concrets (qu'ils fréquentent de manière quotidienne) et à ses habitants – enclavés dans un espace plus large auquel ils s'identifient moins (Teney, Hanquinet, 2015, pp. 73-82). De manière dynamique, ce sont les ressources que les jeunes mobilisent qui définissent une identité spatiale. La capitale belge est traversée par une diversité de répertoires culturels mobilisables qui vont servir de substrat à la formation identitaire en fonction de la multiplicité des contextes de vie/territoriaux dans lesquels les jeunes Bruxellois se trouvent plongés. Ce rapport particulier aux lieux qui sont « des zones géographiques dotées de caractéristiques matérielles propres et investies de valeurs et de sens » (Gieryn, 2000, pp. 464-465) semble donc décisif dans la construction identitaire. Les lieux sont investis tant physiquement que symboliquement ou encore de manière imaginaire, mais il reste qu'ils doivent prendre vie grâce à des ressources (Skeggs, 2004). Nous devons donc comprendre, par extrapolation, que cette identification est influencée par une série de facteurs qui définissent le capital social, mais aussi culturel, économique, politique (Lamont, Aksartova, 2002), qui détermine à son tour les répertoires culturels (Swidler, 1986) et, donc, les ouvertures auxquelles les individus ont accès, et par lesquelles le reste de la société les perçoit. L'échelle nationale ne semble donc pas pertinente pour caractériser l'échelle d'identification des jeunesses des

<sup>11</sup> Cette étude a été réalisée en 2007 sur un échantillon de 3000 élèves de dernière année du secondaire de 77 écoles réparties dans 7 communes bruxelloises. L'échantillon est considéré comme représentatif, car reprenant les disparités spatiales, socioéconomiques et ethniques des jeunes Bruxellois. Voir Teney (2009, pp. 51-60) pour plus de détails sur la représentativité de l'échantillon. Les catégories ont été construites en croisant la ou les langues maternelles des jeunes avec leur origine selon le pays de naissance de la mère. Le choix du pays de naissance de la mère sert à faire la différence entre les jeunes d'origine belge, européenne et non européenne, alors que la langue maternelle permet de différencier les Belges en fonction de leur communauté linguistique.

quartiers plus précaires de Bruxelles, les dynamiques locales, mais aussi translocales constituant l'écosystème ou encore le site d'ancrage des modes d'assujettissement et de subjectivation de ces jeunes descendants de migrants dont l'histoire les relie à la Belgique à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

## 2.2. La colonialité de l'espace urbain

Lors de la table ronde d'octobre 2021 au Palais des Beaux-Arts, la jeune membre fondatrice du collectif Bledarte, Rojin Ajilan, définit la gentrification en ces termes : il s'agit selon elle d'« un processus de domination entre deux classes sociales », d'« un rapport de force » dans lequel la classe dominante va « s'accaparer un quartier et le transformer selon ses besoins et son mode de vie ». Ce disant, la jeune femme relie le processus de gentrification à celui de la colonisation comme schéma de domination. En face d'elle, Nicholas Kumba parle avec des mots similaires d'une « continuité coloniale » par une analogie entre gentrification et « accapuration de territoire », où l'on ne prend pas compte les réalités locales des habitants. Pour la représentante de Imazi.Reine, Fatima-Zohra Ait El Maâti, il est également question de qualifier le processus de « colonisation des temps modernes » : « C'est un *copy-paste* l'un de l'autre », dira-t-elle. Elle souligne en outre l'importance d'analyser cette continuité coloniale inhérente à la gentrification à travers une perspective féministe intersectionnelle de sorte à ne pas « effacer des sujets entiers comme on efface des quartiers entiers... parce qu'une mère célibataire avec deux enfants à charge, par exemple, va forcément être beaucoup plus touchée par une hausse soudaine des loyers ». La manière dont les intervenantes mettent en lumière la continuité coloniale dans les processus de gentrification au sein de la table ronde de Bozar résonne avec les récents débats académiques. La sociologie, la géographie et l'histoire urbaines portent en effet une attention croissante aux dimensions coloniales de la gentrification tant du point de vue du colonialisme de peuplement (Addie, Fraser, 2019, pp. 1369-1394, Bockman, 2021, pp. 759-777, Burns *et al.*, 2021, pp. 644-660) que comme processus de capitalisme racial (Robinson, 2020, Rucks-Ahidiana, 2021)<sup>12</sup>. Suivant ces travaux, des

<sup>12</sup> Le concept de capitalisme racial émane de la tradition radicale noire et renvoie aux travaux de Cédric Robinson, qui propose de comprendre le développement, l'organisation et l'expansion de la société capitaliste à travers des dynamiques raciales. Il soutient que l'exploitation racialisée et l'accumulation de capital se renforcent mutuellement.

hiérarchies sont tracées par la structuration des relations sociospatiales à travers les processus de territorialisation. Et ces derniers sont à la base des dynamiques de cloisonnements urbains qui poussent les corps issus de l'immigration postcoloniale dans des espaces périphériques urbains bien délimités : dans le ghetto, la banlieue ou le quartier (Conrod, 2011, pp. 9-16, Forman, 2002). Il en découle la spatialisation de la race et, concomitamment, la racialisation de l'espace, essentielles à la logique (post)coloniale. C'est à ce titre que gentrification et colonialité se répondent (Sunjata, 2021). Les personnes et les populations qu'on dira dès lors racialisées souffrent d'un classement et d'une catégorisation constitutifs d'un réservoir d'imaginaires qui légitime la différenciation des droits au sein d'un même espace urbain. En écho à l'intervention de Fatima-Zohra Ait El Maâti, des auteurs prennent appui sur une approche intersectionnelle pour analyser les « géographies genrées de la gentrification » (Bondi, 1999, Sakızlıoğlu, 2017).

Suivant ce champ d'études promouvant une analyse postcoloniale de la gentrification, l'espace peut être compris comme la matière première de la souveraineté. Le monde colonial, selon le penseur fondamental des *postcolonial studies* Frantz Fanon (Fanon, 1961), est un monde immobile, essentialisant, divisé en compartiments. Il réduit l'espace par une division manichéenne en deux zones mutuellement exclusives : la zone spacieuse du colonisateur est séparée/opposée avec force et violence à la zone claustrophobe de l'indigène. Le colonisé est enfermé et immobilisé dans sa propre zone. Fanon traduit ainsi le processus de colonisation en organisation spatiale de séparation. Sous cet angle, l'espace immobilise et enferme, rend statique (si ce n'est qu'il emprisonne). Il maintient en permanence le colonisé dans le « sur place », générant par là des relations spatiales coercitives dont l'impact va jusque dans les pratiques quotidiennes, les expériences corporelles-affectives et les représentations (Kipfer, 2007, pp. 701-726). La souveraineté signifie l'occupation, l'occupation signifie la relégation des colonisés dans une troisième zone entre le statut de sujet et celui d'objet, une zone de non-être (Mbembe, 2003).

La jeune membre du collectif Imazi.Reine donne un exemple de division spatiale (postcoloniale) lors des échanges de la table ronde : la construction de la tour UP-Site en 2014, une tour construite en face d'un complexe culturel (appelé Tour et Taxis) de l'autre côté du canal traversant Bruxelles près du nouveau musée Kanal-Centre Pompidou. Édifiante à

ses yeux pour illustrer la gentrification bruxelloise, la construction de la plus haute tour de logements luxueux de Belgique (et l'une des plus hautes d'Europe) est en train de détruire, explique-t-elle, les quartiers environnants par la pression sur le marché immobilier qui fait flamber les prix. La tour accueillerait majoritairement des personnes de classes aisées qui travaillent souvent dans le quartier européen adjacent. Soutenue par un plan régional et des contrats de quartiers communaux, avec ses 251 appartements luxueux, la tour engendre la faillite des commerces locaux et force la dépossession et l'expulsion d'habitants des quartiers de l'entourage issus pour la plupart de l'immigration. Dans cet exemple, les processus de gentrification sont en train de « tuer l'identité de plusieurs quartiers », suivant Fatima-Zohra Ait El Maâti, mais font de plus accroître les listes d'attente pour les logements sociaux à Bruxelles<sup>13</sup>.

### 2.3. Le rôle des institutions culturelles

Dans le récit que font de la gentrification les représentantes des deux collectifs susmentionnés, une analyse est apportée sur le rôle qu'y ont les institutions culturelles et artistiques. Derrière un discours positif de « transformation, ré-modélisation, revalorisation et redynamisation », toujours selon Fatima-Zohra Ait El Maâti, celles-ci ont un rôle clé. Maja-Ajmia Yde Zellama développe l'argument en avançant que les structures de type culturel ou artistique en passent par l'invention d'une mission socioculturelle pour implémenter un travail de terrain avec des jeunes des quartiers bruxellois précaires, pour lequel elles ne sont pas formées. À travers ce « travail de terrain », elles empiètent en réalité, poursuit-elle, sur un espace local déjà occupé par les maisons des jeunes et les ASBL sociales et, ceci, pour « justifier leur place dans un quartier pauvre » et « se donner bonne conscience ». Également membre de Bledarte, Rojin Ajilan qualifie ce mode d'occupation de « complexe du sauveur blanc ». Il en résulte selon elle que l'on « écrase le travail des travailleurs sociaux en s'engageant dans un travail de terrain ponctuel » sans connaître « les réalités des jeunes » et sans perspective à long terme. L'expérience de Bledarte illustre l'analyse des deux jeunes femmes : alors que leur collectif a vécu « le racisme

<sup>13</sup> Pour comprendre plus en détail le processus de gentrification autour de la zone du canal à Bruxelles : voir le numéro spécial du journal *Bruxelles en mouvements*, « Canal », 298, janvier-février 2019, consacré à la gentrification à Bruxelles.

et le classisme dans la culture », ces lieux culturels implantés « font du forcing » en voulant sauver les jeunes du quartier à travers l'art « même s'ils n'ont pas envie de faire de l'art ». Elles y voient une forme d'instrumentalisation des jeunes. Est par exemple dénoncé l'emploi de certains jeunes à travers des contrats précaires dans des fonctions de sécurité qui ferment la porte aux jeunes qui risqueraient de perturber un évènement organisé, les « grands frères » finissant par « se retourner contre leur petit frère ». L'effet pervers du dispositif est d'intégrer ces derniers dans les rapports de domination institutionnels. Autre effet pervers, comme déjà dit, le forcing des jeunes des quartiers à faire de l'art pour éviter de faire face à des ateliers sans aucun inscrit au risque, sinon, de perdre des subsides. À ce sujet, Fatima-Zohra Ait El Mâati affirme le décalage entre les besoins dans les quartiers et les politiques de subsides. Ainsi, dira-t-elle, les institutions culturelles construisent « un imaginaire d'un endroit qu'on ne côtoie pas, qu'on ne connaît pas, dont on ne connaît pas les codes : on inscrit ça dans un monde qui n'en a pas forcément besoin ». Poussées indirectement à faire participer les jeunes par les politiques et à travers des subsides, ces institutions culturelles et artistiques réussissent à être financées aux dépens de plus petites associations à plus faibles moyens pour répondre aux appels à projets. En fin de compte, elles se retrouvent à faire des ateliers « où il n'y a que deux personnes présentes mais pour lesquels il y a des milliers d'euros qui sont dépensés ». Travaillant en collaboration avec la commune, ces institutions reçoivent de surcroît plus facilement des subsides et des certificats d'autorisation qui légalisent les travaux, même si ceux-ci sont invivables pour les riverains. En tant que DJ mixant « du rap français et de la musique à chicha », Maja-Ajmia Yde Zellama se demande pourquoi les institutions culturelles présentes dans les quartiers ne sont pas à l'écoute de ce que les jeunes veulent. Pourquoi n'y programme-t-on pas plus de rap français, du hip-hop ou de la RnB ? Selon elle, celles qu'elle labellise d'« institutions blanches » – en empruntant le vocabulaire sociologique de la racialisation – ne se posent pas la question de savoir qui a le droit de définir ce qu'est l'art et ne valorisent donc pas des formes d'art bruxelloises absentes de leur programmation. Même là où une programmation plus inclusive est favorisée, aucune personne « racisée » n'est embauchée avec un CDI dans l'équipe et les « artistes racisés » sont invités ponctuellement pour participer à un évènement particulier en bénévole ou free-lance. Le staff de ces institutions, ajoute-t-elle, est plutôt constitué de travailleurs qui

n'habitent pas la localité où ils sont actifs et, par conséquent, il a du mal à accueillir les initiatives culturelles portées par les jeunes du quartier.

#### **2.4. Le refus comme condition créatrice de nouveaux espaces**

Rejoignant les conclusions d'études évoquées plus haut sur les ancrages spatiaux juvéniles, la conversation à Bozar confirme l'affirmation d'une identité transcendant les identités ethniques et migratoires prescrites supplantées par la promotion d'un soi basé sur le local (bruxellois). Les jeunes dits maghrébins<sup>14</sup> s'identifient donc en premier lieu comme Bruxellois par la territorialisation dans le quartier (dans la conversation, référence est en effet faite à l'« identité bruxelloise » et aux « jeunes de quartier<sup>15</sup> »). Alors que cet être-urbain et, plus particulièrement, l'attachement à un quartier spécifique de la capitale apparaît donc comme l'échelle spatiale la plus significative, les discussions font apparaître autre chose. Être « artiste racisé » à Bruxelles ne signifie pas pour autant avoir une « soif de reconnaissance et de compréhension des codes culturels du pays de résidence » (Costanzo, Zibouh, 2017). Ce n'est pas tant la volonté « d'accéder à une meilleure visibilité » qui est en jeu, mais la revendication d'une identité propre urbaine. L'impasse que relève Maja-Ajmia Yde Zellama tient en ceci que la dénonciation de la gentrification cohabite avec le fait de ne pas avoir le choix d'être partie prenante du processus : en effet, « on est payé et instrumentalisé par ces lieux culturels là, mais, nous, on appelle ça de la survie ». Assurément, les projets de Bledarte sont souvent instrumentalisés, affirme Rojin Ajilan avec une pleine conscience que si les institutions culturelles se tournent vers elles, c'est pour répondre au quota de diversité dans leur rapport annuel en les embauchant. Fatima-Zohra Ait El Maâti souligne l'importance de voir cette complicité consciente à la lumière de la survie. Car elles aussi habitent et développent un travail artistique dans les quartiers visés. La survie est essentielle, disent-elles, tandis qu'elles doivent développer des stratégies pour se rattacher à un écosystème « quasi mafieux » – où pouvoirs subsidiaires et institutions culturelles se partagent les moyens entre eux et s'accaparent le droit à la culture.

<sup>14</sup> N'oublions pas que l'appellation « maghrébine » est, elle aussi, une construction coloniale française. Abdelmajid Hannoum le rappelle dans son dernier ouvrage (2021).

<sup>15</sup> S'il y a une identité particulière qui réémerge dans les réseaux artistiques bruxellois – même si cela ne ressort pas nécessairement de la conversation à Bozar – c'est bien l'identité amazigh, d'une part, et musulmane, de l'autre. Mais peut-être est-ce justement cela l'identité maghrébine ? Une combinaison entre une identité amazigh et musulmane ?

Pour compléter cette ligne argumentaire, Maja-Ajmia Yde Zellama dit rejeter la posture de culpabilité en explicitant le fonctionnement du collectif Bledarte : « On utilise cette vague pour en faire une autre qui est bien pour nous. » Tout en refusant leurs politiques gentrificatrices, les jeunes femmes démarchent et instrumentalisent à leur tour les lieux culturels : facturer les institutions sans pour autant partager les frais, en ouvrir les portes à des événements ou des ateliers novateurs fortement en demande ou à des publics motivés trop souvent exclus des institutions culturelles. En conclusion, diront-elles : « On utilise l'argent des lieux culturels pour que les jeunes qui nous suivent aient accès gratuitement et que, nous, on puisse être payées. »

Le refus de la politique de reconnaissance et le désir d'avoir une voix au sein d'institutions culturelles impliquées dans les processus de gentrification semble être une clé stratégique pour les jeunes des quartiers politisés au travers de collectifs comme ceux dont ce chapitre traite. Dans la lutte pour la justice spatiale (Soja, 2013), on assiste à un passage des politiques libérales de reconnaissance (Taylor, 1994) à des politiques plus radicales de refus. L'idéal de réciprocité ou de reconnaissance mutuelle sur lequel reposerait la coexistence pacifique ne résiste pas bien à l'épreuve de la réalité. Et, donc, la confiance s'amenuise en la politique de reconnaissance du multiculturalisme parce qu'elle tend à reproduire les configurations de pouvoir coloniales mêmes que cet idéal tente de remettre en question (Coulthard, 2014).

Pendant la séance de questions-réponses de la table ronde, Yamina El Atlassi, *Inclusion Advisor* au sein de Bozar souligne l'importance de la formation de collectifs féministes décoloniaux de plus en plus nombreux dans le monde de l'art tels que Imazi.Reine et Bledarte. El Atlassi décèle dans l'émergence de ces collectifs qui, à travers des pratiques artistiques précaires, se fauillent dans un monde de l'art trop exclusif, ou se lancent dans des conversations sociétales comme celle sur la gentrification, la marque d'un changement générationnel décisif. Même si, parfois, il existe des scissions parmi les jeunes des quartiers entre ceux qui collaborent avec ces initiatives et ceux qui y résistent, la membre fondatrice de Imazi.Reine voit des signes clairs de conscientisation vis-à-vis des enjeux féministes et de l'intersectionnalité au sein des organisations culturelles et artistiques. Y règne en effet une démarche bienveillante, honnête et réflexive sur les questions de race et de classe. On observe des mises en relation avec des micro-initiatives de quartier

prometteuses ou avec les personnes sans papiers du quartier. Ou encore, il y a, çà et là, l'objectif d'investir dans la jeunesse et d'offrir les moyens pour le faire. Mais les initiatives qui anticipent sur la problématique de gentrification et visent à les déconstruire se font encore trop souvent « bouffer par les plus grands parce qu'elles ont besoin de survivre ».

La réfutation des sphères culturelles et artistiques formelles, de ses structures institutionnelles étatiques et des relations de pouvoir hiérarchiques qui en sont les leviers, peut générer de nouveaux espaces au bord des institutions culturelles formelles (Lockward, 2016). Les politiques de refus sont alors reprises de manière générative et radicalement transformatrice (Campt, 2019). C'est dans ce mouvement de refus de la continuité coloniale que les institutions culturelles incarnent (comme Bozar, C12 ou La Vallée) que se créent des espaces de refuge tels que Bledarte ou Imazi.Reine. Dans la création de ces lieux, des lignes de fuite sont installées. Hors de l'assemblage rigidifié de l'économie institutionnalisée des arts, ils facilitent les mouvements de déterritorialisation et de déstratification, remettent en question les frontières des espaces normatifs et des imaginaires spatiaux, leur organisation interne et les différentes façons dont ils se co-maintiennent. Ici, un système de seuils et de filtres régule et structure les relations entre le dedans-dehors et le dehors-dedans, entre l'espace privé et l'espace public, orchestrant une transition entre les deux, dans ce que l'on pourrait appeler un espace-tiers (Abrassart, 2020, Benchelabi, 1998). Ces espaces, où dérivent les artistes racisés, signalent un départ vers une praxis coopérative continue qui désavoue le travail professionnalisé qui a lieu dans les institutions fermées voisines. S'appuyant sur la critique fanonienne de la reconnaissance de Kelly Oliver, Nishat Awan et Aya Musmar (2020) soulignent comment le refus a paradoxalement le pouvoir de déplacer les délimitations de ce qui (ou quoi) pourrait être considéré comme un sujet digne de reconnaissance. Les espaces de refuge, comme Bledarte ou Imazi.Reine, générés à travers diverses formes de refus, sont effectivement des espaces transformatifs. Ces derniers portent en eux les caractéristiques ontologiques de la création d'espaces en tant que produit des pratiques sociales (hooks, 1989, Legbedje *et al.*, 2020). Sous cet angle, la création et le maintien d'espaces sont en effet des pratiques fondamentalement relationnelles qui rendent la transformation possible et, en tant que tels, ces espaces facilitent les processus de devenir, de transformation de l'état d'objet à celui de sujet (Kilomba,

2008). En passant de l'« autre infériorisé » inhérent au soi (en tant qu'objet postcolonial) à un soi libéré individuellement et collectivement qui s'érige en sujet de sa propre réalité, de ses identités et de ses histoires, il devient possible de surmonter les complexes d'infériorité profondément ancrés. Dans ce processus de devenir, les frontières de l'appartenance et de l'altérité sont constamment remises en question. Les politiques de polarité peuvent dans ce cadre être ontologiquement contrecarrées pour défaire la dualité déterminante entre colonisateur et colonisé. Il s'agit alors de faciliter de nouvelles formes de relationnalité et de participation active à la vie publique, de nouvelles façons d'être et d'exister dans et avec le monde.

## Conclusion

Là où les politiques des échelles européenne, nationale et régionale de la jeunesse imposent une culture et une identité territoriales institutionnellement définies sur base d'objectifs liés au fonctionnement du marché économique de l'Union européenne, les jeunes politisés résistent à une pression qu'ils et elles caractérisent de « néocoloniale » par une lecture en contrepoint de la gentrification. Par la valorisation de la territorialité la plus importante à leurs yeux, à savoir celle des quartiers, à travers la culture, les jeunes sont à la source de mobilisations, de stratégies, par rapport aux dispositifs locaux dans une relation pragmatique à l'espace priorisant les usages (ainsi en va-t-il de l'émergence de formes d'économie résilientes, par exemple, en utilisant à bon escient les fonds publics en réponse à des besoins urgents en termes de lutte contre les inégalités). Les collectifs comme Bledarte ou Imazi.Reine reflètent ce mécanisme de lecture contrapuntique et de résistance locale. Ils se dotent d'une approche de contestation avec, en tête, des modèles propres de productivité, une conscience des besoins locaux propres, l'objectif d'accéder à sa propre autonomie au moyen de mécanismes d'interdépendance bien réfléchis avec l'ensemble des composantes de la société. Ces collectifs d'artistes proposent aux communautés locales marginalisées, composées en forte proportion de jeunes Bruxellois issus des milieux défavorisés, de partager leurs questionnements et leurs visions sur/de la société. Ils transportent à cet effet leurs créations audiovisuelles dans des hauts lieux des institutions culturelles bruxelloises (telles que le Palais des Beaux-Arts). Habituellement confinées aux réseaux sociaux, ces œuvres ébranlent par ce déplacement et le temps d'un week-end

le déterminisme territorial et structurel qui prévaut le reste du temps. Pour la promotion d'une identité européenne contemporaine, apaisée, réellement ancrée et inclusive chez les jeunes, c'est à ce type d'espaces et à leurs contenus qu'il faut s'intéresser.

## Références

- Addie, J.-P. D., Fraser, J. C. (2019). After gentrification : Social mix, settler colonialism, and cruel optimism in the transformation of neighbourhood space, *Antipode*, 51(5), pp. 1369-1394.
- Alarcon-Henriquez, A. *et al.* (2011). *The Others in Europe: Legal and social categorization in context*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Abrassart, G. (2020). Tiers-lieux ou l'utopie urbaine en mouvement, in G. Abrassart, H. Debeuckelaer (eds.), *Being imposed upon*, Eindhoven, Onomatopée.
- Awan, N., Musmar A. (2020). Affective witnessing: [Trans] posing the Western/Muslim divide to document refugee spaces, in M. Jobst, H. Frichot (eds.), *Architectural Affects after Deleuze and Guattari*, Londres, Routledge, pp. 163-174.
- Bacqué, M.-H., Rey, H., Sintomer, Y. (eds.) (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte.
- Bacqué, M.-H., Sintomer, Y. (eds.) (2011). *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. Paris, La Découverte.
- Bantigny L. (2010). Genèses de l'Europe, jeunesses d'Europe. Entre enchantement et détachement, *Histoire@Politique*, 2010/1, 10, en ligne <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2010-1-page-2.htm>.
- Barrère, A. (2006). *Sociologie des chefs d'établissement. Les managers de la République*, Paris, Presses universitaires de France.
- Barrère, A., Martuccelli, D. (1998). La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique, *Revue française de sociologie*, 34(4), pp. 651-671.

- Becquet, V. (2007). *10 ans de conseils de la jeunesse. De l'expérimentation à la reconnaissance institutionnelle*, Paris, INJEP.
- Becquet, V. (eds.) (2011). *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, Paris, INJEP.
- Becquet, V. (2012). Politiques de citoyenneté : constats, finalités et outils, in V. Becquet, P. Loncle, C. Van de Velde (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social, pp. 165-186.
- Becquet, V. (2014). L'école face à la citoyenneté : quelles évolutions de l'action publique ?, in M. Meskel-Cresta M., J.-F. Nordmann, Ph. Bongrand, C. Boré, S. Colinet, M.-L. Elalouf (eds.), *École et mutation. Reconfigurations, résistances, émergences*, Bruxelles, De Boeck, pp. 109-118.
- Becquet, V. (2017). Citoyenneté, in A. Van Zanten (eds.), *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, Presses universitaires de France.
- Becquet, V. (2018). Comprendre l'instrumentation des questions de citoyenneté dans les politiques d'éducation et de jeunesse : une typologie des dispositifs d'action publique, *Lien social et Politiques*, 80, pp. 15-33.
- Belot, C. (2000). *L'Europe en citoyenneté. Jeunes français et britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Grenoble.
- Benchelabi, H. (1998). Cultural displacement in Brussels with Maghrebi women, *Journal of Architectural Education*, 52(1), pp. 3-10.
- Ben Yakoub, J. (2014). De rauwe en ongecensureerde blik van jongeren, *Momenten*, Demos Cahier, 12, en ligne, [https://momenten.demos.be/sites/default/files/de\\_rauwe\\_en\\_ongecensureerde\\_blik\\_van\\_jongeren\\_-\\_momenten\\_nr12.pdf](https://momenten.demos.be/sites/default/files/de_rauwe_en_ongecensureerde_blik_van_jongeren_-_momenten_nr12.pdf).
- Ben Yakoub, J. (2018). *Revoltin' senses: the contrapuntal aesthetics of revolt in Tunisia*, Thèse de doctorat, Faculté des sciences politiques et sociales, Ghent University.
- Blakely, G. (1990). *Youth Policy*, Londres, Routledge.

- Blatrix, C. (1998). L'apprentissage de la démocratie. Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes, in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 72-87.
- Blondiaux, L. (1999). Représenter, délibérer ou gouverner ? Les assises politiques fragiles de la démocratie participative de quartier, in L. Blondiaux, G. Marcou, F. Rangeon (eds.), *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 367-404.
- Blondiaux, L., Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif, *Politix*, 57, pp. 17-35.
- Bockman, J. (2021). The Aesthetics of Gentrification. Modern Art, Settler Colonialism, and Anti-Colonialism in Washington, DC., *International Journal of Urban and Regional Research* 45(5), pp. 759-777.
- Bondi, L. (1999). Gender, Class, and Gentrification: Enriching the Debate (from Environment and Planning D), in *Society and Space. The Urban Geography Reader*, Londres, Routledge, pp. 251-262.
- Bourdieu, P. (1980). *Le Sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Brickell, K., Datta A. (eds.) (2011). *Translocal geographies*, Farnham, Ashgate Publishing.
- Burns, R., Berbary, L. (2021). Placemaking as unmaking: Settler colonialism, gentrification, and the myth of "revitalized" urban spaces, *Leisure Sciences*, 43(6), pp. 644-660.
- Campt, T. (2019). Black visibility and the practice of refusal, *Women & Performance: a journal of feminist theory*, 29(1), pp. 79-87.
- Cantelli, F., Genard, L. (2007). *Action publique et subjectivité*, Paris, LGDJ.
- Cefaï, D., Carrel, M., Talpin, J., Eliasoph, N., Lichterman, P. (2012). Ethnographies de la participation, *Participations*, 4, pp. 7-48, en ligne, <https://doi.org/10.3917/parti.004.0005>.
- Costanzo, J., Zibouh, F. (2014). Mobilisation strategies of individual and institutional actors in Brussels' artistic and cultural scenes, *Identities*, 21(1), pp. 42-59.

- Commission européenne (2001). A New Impetus for European Youth: White Paper (Livre blanc : un nouvel élan pour la jeunesse européenne), Bruxelles.
- Commission européenne (2001). Livre blanc. Un nouvel élan pour la jeunesse, COM(2001) 681 final, Bruxelles.
- Commission européenne (2009). An EU Strategy for Youth – Investing and Empowering (Une stratégie de l'Union européenne pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser), Bruxelles.
- Commission européenne (2009). Une stratégie de l'Union européenne pour investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser. Une méthode ouverte de coordination renouvelée pour aborder les enjeux et les perspectives de la jeunesse, COM(2009) 200 final, Bruxelles.
- Commission européenne (2013). Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Rapport 2013 sur la citoyenneté de l'Union. Citoyens de l'Union : vos droits, votre avenir, COM(2013) 269 final, Bruxelles.
- Commission européenne (2014). Rapport sur les élections au Parlement européen de 2014. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Bruxelles.
- Commission européenne (2014). Eurobaromètre Standard n° 82. L'opinion publique dans l'Union européenne, Bruxelles, Commission européenne.
- Commission européenne (2016a). Discours sur l'état de l'Union.
- Commission européenne (2016b). Flash Eurobarometer 430. European Union Citizenship, Bruxelles.
- Commission européenne (2017). Discours sur l'état de l'Union.
- Commission européenne (2017). Renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, COM(2017) 673 final, Bruxelles, Commission européenne.

- Commission européenne (2017). Livre blanc sur l'avenir de l'Europe. Réflexions et scénarios pour l'EU-27 à l'horizon 2025, Bruxelles.
- Commission européenne (2017). Rapport sur la citoyenneté de l'Union 2017. Renforcer les droits des citoyens dans une Union du changement démocratique, Office des publications de l'UE. Les rapports des jeunes à l'Union européenne. N 61. Luxembourg.
- Commission européenne (2018). Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes : une nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, COM(2018) 269 final, Bruxelles, Commission européenne.
- Commission européenne (2018). Flash Eurobarometer n° 455, European Youth, Bruxelles.
- Commission européenne (2018). Eurobaromètre Standard n° 90, automne 2018. Premiers résultats. L'opinion publique dans l'Union européenne, Bruxelles.
- Commission européenne (2018). Eurobaromètre Standard n° 90. L'opinion publique dans l'Union européenne. Rapport complet, Bruxelles.
- Commission européenne (2018). Eurobaromètre Standard n° 90. L'opinion publique dans l'Union européenne. La citoyenneté européenne, Bruxelles.
- Commission européenne (2019). Erasmus+ Guide du programme, Bruxelles.
- Conseil de l'Europe (2008). Agenda 2020, Strasbourg, Conseil de l'Europe Publishing.
- Coussée, F. (2008). *A Century of Youth Work Policy*, Gent, Academia Press.
- Condette, J.-F. (2004). Les Lycéens revendiquent le droit à la parole. La nécessaire réforme du régime disciplinaire français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, 4, pp. 35-59.
- Conrod, F. (2011). Introduction: Beyond hate: representations of the banlieue body in recent French cinema, *Transitions: Journal of Franco-Iberian studies*, 7, pp. 9-16.
- Crépin, A. (2009). *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard.

- Coulthard, G. S. (2014). *Red skin, white masks: Rejecting the colonial politics of recognition*, Minneapolis, Minnesota.
- Curran, W. (2017). *Gender and gentrification*, Londres, Routledge.
- Denstad, F. (2008). *Youth Policy Manual*, Strasbourg, Conseil de l'Europe Publishing.
- Doyle, C. (1993). *Teenagers at Risk in Britain Today : an agenda for action*, Brighton, Trust for the Study of Adolescence.
- Eberhard, H. (2002). *L'Europe et la jeunesse: comprendre une politique européenne au regard de la dualité institutionnelle*, Conseil de l'Europe-Union européenne, Paris, L'Harmattan.
- Evans, K. (1998). *Shaping Futures; learning for competence and citizenship*, Aldershot, Ashgate.
- Fanon, F. (1961). *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte.
- Forman, M. (2002). *The hood comes first: Race, space, and place in rap and hip-hop*, Middletown, Wesleyan University Press.
- Garfinkel, H. (2007). *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Genard, J.-L., Rinschbergh, F., Swyngedouw, E., Vanhaesebrouck, K., Van Heur, B., Vlegels, J. (2018). Introduction : Repenser la créativité dans une ville cosmopolite et inégale, in E. Swyngedouw, J. Vlegels, F. Rinschbergh, *Cultural and creative industries in Brussels: Creativity in a divided city*, Bruxelles, Urban Notes, VUB Press.
- Gieryn, Th. (2000). A space for place in sociology, *Annual Review of Sociology*, 26, pp. 463-496.
- Grafmeyer, Y., Joseph, I. (1979). *L'École de Chicago. Naissance de l'Écologie urbaine*, Paris, Editions du Champ Urbain.
- Halpern, Ch., Lascoumes, P., Le Galès, P. (2014). *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de la FNSP.
- Halpern, Ch., Le Galès, P. (2011). Pas d'action autonome sans instruments propres. Analyse comparée et longitudinale des politiques environnementales et urbaines de l'Union européenne, *Revue française de science politique*, 61(1), pp. 51-78.

- Hannoum, A. (2021). *The invention of the Maghreb, The Invention of the Maghreb: Between Africa and the Middle East*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hénaff, G., Merle, P. (eds.) (2003). *Le droit et l'école. De la règle aux pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Hennion, A., Monnin, A. (2022). Du pragmatisme au méliorisme radical : enquêter dans un monde ouvert, prendre acte de ses fragilités, considérer la possibilité des catastrophes, *SociologieS*, en ligne, <https://doi.org/10.4000/sociologies.13931>.
- Hooks, B. (1989). Choosing the margin as a space of radical openness, *Journal of Cinema & Media*, 36, pp. 15-23.
- Jones, G. (2002). *The Youth Divide: diverging paths to adulthood*, York, Joseph Rowntree Foundation.
- Joseph, I., Grafmeyer, Y. (1979). *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champ urbain.
- Kipfer, S. (2007). Fanon and space: colonization, urbanization, and liberation from the colonial to the global city, *Society and Space*, 25(4), pp. 701-726.
- Kilomba, G. (2008). *Plantation memories: episodes of everyday racism*, Münster, Unrast.
- Kolly, M. (2018). *De la religion que l'on voit à la religion que l'on ne voit pas*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis – Bruxelles.
- Kolly, M. (2019). *Diplomate au pays des jeunes* (préface d'I. Stengers), Louvain-la-Neuve, Academia.
- Labadie, F. (2001). L'évolution de la catégorie jeunes dans l'action publique depuis vingt-cinq ans, *Recherches et prévisions*, 65, pp. 19-29.
- Lamont, M., Aksartova, S. (2002). Cosmopolitanisms: Strategies for Bridging Racial Boundaries among Working-class Men, *Theory, Culture & Society*, 19(4), pp. 1-25.
- Lascoumes, P., Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

- Lascoumes, P., Simard, S. (2011). L'action publique au prisme des instruments, *Revue française de science politique*, 61(1), pp. 5-22.
- Latour, B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, en ligne, <https://doi.org/10.3917/dec.latour.2007.01>.
- Laurence, E. H. (2002). *L'Europe et la jeunesse : comprendre une politique européenne au regard de la dualité institutionnelle*, Bruxelles, Conseil de l'Europe-Union européenne.
- Legbedje, S. A., Boujdaini, A. (2020). Ruimte creëren, in G. Abrassart, H. Debeuckelaer (eds.), *Being imposed upon*, Eindhoven, Onomatopee, pp. 175-191.
- Lesauvier, B., Gavarini, L. (2011). *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*, Paris, INJEP.
- Lockward, A. (2016). Introduction, in A. Lockward, W. Mignolo, *Be.Bop 2016. Black Europe Body Polics*, Call & Response, Performance, Activism and afropean decoloniality.
- Loncle, P. (2003). *L'action publique malgré les jeunes : les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*, Paris, L'Harmattan.
- Loncle, P. (2008). *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- Loncle, P., Muniglia, V. (2011). Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique, *Informations sociales*, 165-166, pp. 120-127.
- Loncle, P. et al. (2012). *Youth participation in Europe. Beyond discourses, practices and realities*, Bristol, The Policy Press.
- Mauger, G. (2001). Les politiques d'insertion, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136-137, pp. 5-14.
- Mbembe, A. (2003). Necropolitics, *Public Culture*, 15(1), pp. 11-40.
- Mercenier, H. (2019). Les rapports des jeunes à l'Union européenne, *Revue de littérature*, septembre, INJEP, notes et rapports, pp. 14-17.
- Merle, P. (2001). Les droits des élèves. Droits formels et quotidien scolaire des élèves dans l'institution éducative, *Revue française de sociologie*, 42(1), pp. 81-15.

- Merle, P. (2003). Les nouveaux règlements intérieurs des établissements scolaires, *Carrefours de l'éducation*, 15, pp. 2-21, 16, pp. 3-14.
- Milmeister, M., Williamson, H. (eds.) (2006). *Dialogues and Networks: organising exchanges between youth field actors*, Luxembourg, Éditions PHI.
- Miralles, J.-F. et al. (2006). *Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action*, Paris, INJEP.
- Nikunen, K. (2016). Têlêrêalitiê médiatique, passionnelle et humanitaire, *Journal européen de la culture Études*, 19(3), pp. 265-282.
- Percheron, A., Rémond, R. (eds.) (1991). *Âge et politique*, Paris, Economica.
- Robinson, C. J. (2020). *Black Marxism. The making of the black radical tradition*, Chapel Hill, UNC Press Books.
- Rossini, N., Vulbeau, A. (1994). *Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes. À la recherche d'un dispositif de participation*, Paris, ANACEJ/IDEF.
- Rucks-Ahidiana, Z. (2021). Theorizing Gentrification as a Process of Racial Capitalism, *City & Community*, 21(3), pp. 173-192.
- Said, E. (1993). *Culture and Imperialism*, New York, Vintage Books, Random House.
- Sakizlioglu, B. (2017). Repenser le lien entre genre et gentrification, in L. Lees (eds.), *Manuel de recherche sur la gentrification*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Skeggs, B. (2004). *Class, Self, Culture*, Londres, Routledge.
- Simpson, A. (2014). *Mohawk interruptus*, Durham, Duke University Press.
- Soja, E. W. (2013). *Seeking spatial justice*, Minneapolis, Minnesota Press.
- Soussan, M. (1988). Vie scolaire : approche sociohistorique, *Revue française de pédagogie*, 83, pp. 39-49.

- Sunjata, J. K. (2021). *Gentrification as Settler-Colonialism: Urban Resistance Against Urban Colonization*, 9 novembre, en ligne, [www.hamptonthink.org](http://www.hamptonthink.org).
- Swidler, A. (1986). Culture in Action: Symbols and Strategies, *American Sociological Review*, 51(2), pp. 273-286.
- Tadié, A. (2010). Edward Said et Joseph Conrad : la critique de l'illusion coloniale, *Tumultes*, 2 (35), pp. 67-80, en ligne, <https://doi.org/10.3917/tumu.035.0067>.
- Taylor, Ch. (1994). *The politics of recognition*, Princeton, Princeton University Press.
- Teney, C. Hanquinet, L. (2015). *Bruxelles, ville mosaïque. Entre espaces, diversités et politiques*, Bruxelles, Édition de l'Université de Bruxelles.
- Tiberj, V. (2017). *Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Paris, Presses universitaires de France.
- Trauner, F. (2016). Asylum policy: the EU's "crises" and the "échec imminent du régime politique", *Journal of European Integration*, 38(3), pp. 311-325.
- Van Criekingen, M. (2021). *Contre la gentrification : convoitises et résistances dans les quartiers populaires*, Paris, La Dispute.
- Wallace, C., Bendit, R. (2009). Politiques de jeunesse en Europe : vers une classification des différentes tendances des politiques de jeunesse dans l'Union européenne, *Perspectives sur politique et société européennes*, 10(3), pp. 441-458.
- Watt, P. (2008). The Only Class in Town? Gentrification and the Middle-Class Colonization of the City and the Urban Imagination, *International Journal of Urban and Regional Research*, 32(1), pp. 206-211.
- Weber, M. (1956). *Économie et société*, Paris, Plon.
- Williamson, H. (1993). Youth Policy in the United Kingdom and the Marginalisation of Young People, *Youth and Policy*, 40, pp. 33-48.

Williamson, H. (2011). Existe-t-il une politique européenne de la jeunesse ? *Informations sociales*, 3-4(165-166), pp. 25-34.

Willis, P. (1985). *The Social Condition of Young People in Wolverhampton in 1984*, Wolverhampton, Wolverhampton Borough Council.